

ENTRE L'EXIGUÏTÉ MORTIFÈRE DU PARTICULARISME EXTRÊME ET LA GLOBALITÉ DISSOLVANTE DE L'UNIVERSEL : REFLEXION SUR LES ALÉAS DE L'IDENTITÉ NATIONALE QUÉBÉCOISE.¹

Raphaël Canet²

Résumé

Au sein des démocraties représentatives modernes, la nation assure la médiation entre la société et l'État. Elle agit comme un principe totalisant qui, à la fois représente sous la forme d'une *collectivité politique symbolique* une société qu'elle transcende et, sur cette base, fonde la légitimité du pouvoir de l'État. L'enjeu fondamental de ce texte réside dans la compréhension du procès d'élaboration de cette collectivité politique symbolique dans un cas socio-historique particulier, celui du Québec.

Le concept d'*identité nationale*, compris comme un processus d'interaction constante entre le contexte sociétal, les représentations officielles (*nationalismes*) et les représentations ordinaires (*sentiments nationaux*) de la collectivité politique symbolique, nous permet de saisir adéquatement la dynamique de cette construction. Ce processus définitionnel, conçu en termes de stratégie identitaire, est d'une importance capitale pour les sociétés démocratiques modernes puisqu'il vise la mobilisation politique des acteurs sociaux autour d'un projet collectif. C'est à partir de cette théorie de l'identité, alliant représentation et mobilisation, que nous abordons la question nationale québécoise.

En nous appuyant sur une description de l'évolution du contexte sociétal québécois depuis 1760, dans ses dimensions politico-institutionnelle et socio-économique, nous livrons tout d'abord une étude de la genèse des trois formes historiquement dominantes de nationalisme (canadien, canadien-français et québécois) en ce coin d'Amérique. Nous développons ensuite une analyse de l'affirmation du sentiment national dans le Québec actuel en nous fondant sur les résultats de notre enquête par entretiens. L'analyse assistée par ordinateur du discours recueilli nous a permis d'élaborer une typologie des formes du sentiment national (sentiment national, fermé, ouvert et critique).

La confrontation de ces deux ordres de représentation nous révèle finalement que l'inadéquation des cadres interprétatifs (représentations ordinaires et officielles), que génère l'ambivalence du nationalisme québécois, entrave d'autant plus le processus de mobilisation politique des acteurs sociaux que le sentiment national est orienté vers la recherche d'opportunités collectives et non la défense d'acquis identitaires spécifiques.

Introduction

L'identité permet de se définir, d'être et de se situer dans le monde, que ce soit sur le plan individuel ou collectif. «Hydre aux multiples têtes» selon le mot de Malek Chebel³, l'identité doit être appréhendée au-delà de toute tendance essentialiste. Tel est d'ailleurs le point de convergence contemporain de la réflexion pluridisciplinaire sur ce concept, que ce soit en psychologie, en

¹ Ce texte est la version remaniée et corrigée de la communication prononcée par l'auteur dans le cadre des journées d'études organisées par le Laboratoire de Déclassement Comparé, consacrées aux *Politiques, tradition et territoires dans les sociétés colonisées : De l'ethnique au national* qui se sont tenues à Paris, Maison des sciences de l'Homme, les 18 et 19 novembre 2002. L'article s'inspire des travaux menés dans le cadre de ma thèse de doctorat en sociologie réalisée selon une entente de cotutelle établie entre l'Université de Paris IV-Sorbonne et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), sous la direction conjointe des professeurs François Chazel (Paris IV) et Jules Duchastel (UQAM). Intitulée *Du sentiment national au nationalisme : Étude sociologique de la genèse et de l'affirmation de l'identité nationale québécoise*, cette thèse a été soutenue en Sorbonne le 05 Juin 2002 devant un jury composé des professeurs Jean Baechler et François Chazel (Université Paris IV - Sorbonne), Gilles Bourque et Jules Duchastel (Université du Québec à Montréal) ainsi que Pierre Birnbaum (Université Paris I - Panthéon Sorbonne). Elle a obtenu la mention Très honorable avec les félicitations du jury, à l'unanimité.

² Docteur en sociologie. Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie. Université du Québec à Montréal. Email : canet.raphael@uqam.ca

³ Malek Chebel 1998 - *La formation de l'identité politique* – Paris : Payot.

psychanalyse, en psychologie sociale, en anthropologie et en sociologie, la notion d'identité est envisagée en termes «moins substantialistes et plus dynamique, plus interactionniste, plus sociale⁴». Il convient dès lors de considérer les identités collectives, tout comme les identités individuelles, comme des constructions. De même que le *Soi* se construit par rapport et en fonction des *Autres*, le *Nous* se construit par rapport et en fonction des *non-Nous*, de ces ensembles d'*Autres* qui l'environnent.

Dans le sens où l'identité permet de se définir, au niveau tant individuel que collectif, elle précise les contours d'une collectivité, elle dispense des attributs dont le partage, la possession en commun, dessine la frontière entre le *dedans* et le *dehors* de cette collectivité, entre le *Nous* et les *non-Nous*. En procédant ainsi par inclusion et exclusion, le processus de construction identitaire permet de préciser les termes de l'appartenance à une collectivité et ainsi de symboliquement lui donner corps. Dès lors, la négation d'une identité peut conduire à nier l'existence d'une collectivité particulière par le rejet de sa dimension significative. De ce fait, parce qu'elle permet de définir les contours d'une collectivité spécifique, l'identité peut faire l'objet d'une lutte de pouvoir et motiver une politique de reconnaissance ou de non-reconnaissance. Dans cette perspective, l'identité doit être conçue comme un processus définitionnel stratégique.

Cela est d'autant plus vrai dans le cas des identités politiques et plus particulièrement des identités nationales. En effet, si nous considérons la nation comme une construction idéale, une *collectivité politique symbolique* qui se manifeste sous des formes particulières dépendantes du contexte sociétal et historique au sein duquel elle émerge, mais aussi des autres conceptions déjà formulées de cette collectivité, remarquons aussi, avec Weber, que la nation apparaît comme une représentation commune d'une collectivité politique qui s'incarne dans les institutions étatiques et qui légitime leur usage de la violence. Ainsi, source de pouvoir et de puissance, la définition de la nation, de ses composantes et de ses frontières, revêt une importance capitale dans la modernité politique. Se représenter comme nation permet à une collectivité de revendiquer pour elle-même la puissance étatique si elle s'en trouve dépourvue. Cela conduit à la manifestation d'irrédentismes, dont le dix-neuvième siècle, celui des *nationalités*, fut le théâtre privilégié, mais qui demeure de nos jours. Se représenter comme nation permet aussi à une collectivité souveraine, c'est-à-dire jouissant de son propre État, d'exiger des *devoirs* de la part de ses membres. De même que les membres d'une nation souveraine peuvent revendiquer des *droits* et assurer leur respect en mobilisant, à leur profit par le biais de la Justice, la puissance étatique. Dans cette perspective, l'État contraint et protège tout à la fois ceux qui sont soumis à son autorité, il domine les individus tout en leur permettant de s'émanciper et c'est sur cette ambivalence que repose la légitimité des régimes démocratiques modernes fondés sur la nationalisation de la puissance étatique. Nous comprenons dès lors, l'importance de saisir le processus d'élaboration de l'identité nationale dans les sociétés démocratiques modernes. C'est à partir de l'exemple sociohistorique du Québec que nous avons entrepris cette investigation au cœur de la genèse et de l'affirmation d'une identité nationale particulière.

Terre américaine peuplée d'Autochtones, « découverte » par Jacques Cartier au milieu du seizième siècle, colonisée par la France à partir du dix-septième, conquise par l'Angleterre à la fin du dix-huitième puis s'émancipant progressivement et pacifiquement de cette tutelle coloniale aux dix-neuvième et vingtième siècles, l'histoire du Canada est celle d'un pays de peuplement aux allégeances diverses. Dans le courant de cette histoire, la *collectivité québécoise* occupe une place singulière, celle du colonisateur colonisé⁵, du conquérant qui à son tour fut l'objet de conquête et qui aujourd'hui se cherche une position de choix au sein ou en dehors de la *mosaïque canadienne* officiellement bilingue, multiculturelle et multiraciale. Cette quête identitaire semble se poser avec acuité depuis la Conquête anglaise de 1760, alors que « le défi avait été de savoir comment, en Amérique, sans la France mais

⁴ Edmond-Marc Lipiansky, Isabelle Taboada-Leonetti et Ana Vasquez 1990 - « Introduction à la problématique de l'identité » - in Carmel Camilleri (et als.), *Stratégies identitaires*, Paris : Presses universitaires de France, p.8.

⁵ « En 1750, la Nouvelle-France se présente sous l'aspect d'une société coloniale en voie de développer un territoire, en désorganisant la population autochtone : les Amérindiens. [...] Mais ce peuple en voie de structuration est, lui aussi, conquis et doit accepter la venue d'un nouveau colonisateur : le colon anglais. Il est alors coupé de sa métropole et doit poursuivre seul son développement en face de la société anglo-saxonne qui, elle, peut s'appuyer sur l'Angleterre ». Gilles Bourque 1970 - *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)* – Montréal : Parti pris, p.10.

avec la Grande-Bretagne, on était Canadien »⁶, tout en ayant vraisemblablement commencé à germer sous le régime français. Depuis, cette question lancinante ne cesse de tourmenter ces Canadiens, ces Canadiens-français, ces Québécois, enfin cette collectivité, tantôt peuple, tantôt race, parfois ethnie ou minorité linguistique, souvent nation, qui n'en finit plus de se nommer, de se définir.

Il convient dès à présent de noter l'ambivalence fondamentale de cette appellation collective de Québécois, sans cesse tirillée entre une *définition politique* et une *définition culturelle*. En effet, puisqu'il n'existe pas, au sens juridique du terme, de citoyenneté québécoise proprement dite, le Québec étant une province insérée dans l'État fédéral canadien, nous pouvons définir comme Québécois *tous les citoyens canadiens résidant dans la province de Québec*. Remarquons cependant qu'au-delà de cette définition formelle et juridique, le terme de Québécois, selon une acception largement répandue, se réfère non pas à l'ensemble de la population canadienne, c'est-à-dire non-étrangère, peuplant la province de Québec, mais, de manière plus restrictive, à *la communauté francophone issue de la souche de peuplement française du Canada*. C'est autour de cette collectivité historique particulière, cette communauté imaginée au sens d'Anderson⁷, voire ré-imaginée au sens de Smith⁸, dont l'appellation a évolué en fonction des aléas de l'histoire (Canadiens, Canadiens-français et aujourd'hui Québécois), qu'entend se construire l'identité nationale québécoise en y puisant les multiples éléments nécessaires à l'édification d'une culture commune spécifique. Ainsi, à la définition première, politique et inclusive, se confronte une définition seconde, culturelle et exclusive, qui conduit bon nombre de gens à affirmer que tous les Québécois ne sont pas québécois.

Nous tenterons, dans ce texte, tout d'abord de retracer l'évolution historique de cette quête identitaire à partir d'une analyse des transformations de la représentation officielle de cette collectivité, pour ensuite nous interroger sur la crise actuelle de l'identité nationale québécoise et ses effets sur la mobilisation politique des acteurs sociaux.

I. Genèse des nationalismes au Québec depuis la conquête de 1760

Nous définissons le nationalisme comme *une représentation subjective à prétention objective de la nation fondée sur un rapport général au monde et venant légitimer le projet de société qui anime l'entité sociale qui en est le support*. En ce sens, le nationalisme apparaît comme un discours sur la nation produit par un groupe social et à son profit, un discours nécessairement politique cherchant à actualiser une *référence*, pour reprendre le terme de Fernand Dumont⁹, qui serait commune à tous les membres de cette collectivité symbolique particulière. Cette référence commune, qui se présente comme une définition officielle de la collectivité empruntant divers canaux de diffusion¹⁰, se trouve donc par définition liée au contexte dans lequel elle se manifeste puisqu'elle entend lui donner un sens sur lequel fonder son projet collectif. Ainsi, analyser la genèse des nationalismes, québécois ou autre, invite nécessairement à un détour par l'histoire afin de relever les grandes lignes de l'évolution du contexte sociétal dans lequel s'inscrit ce discours officiel.

Ce faisant, nous n'entendons pas adopter une conception déterministe de l'histoire et du contexte sociétal et ainsi mener une approche nomothétique conduisant, à la manière de Montesquieu, à poser de grands principes et à voir les cas particuliers s'y plier d'eux-mêmes. Nous préférons,

⁶ Yvan Lamonde 2000 - *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896* – Montréal : Fides, p.65.

⁷ Benedict Anderson, 1996 - *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* - Paris : La Découverte.

⁸ Anthony D. Smith 1993 - *National identity* – Reno : University of Nevada Press.

⁹ Fernand Dumont 1996 - *Genèse de la société québécoise* – Montréal : Boréal compact, 2ème éd.. Voir les réflexions complémentaires de l'auteur sur ce thème dans l'appendice « Présupposés et justifications », pp.337-352.

¹⁰ Dans l'ouvrage collectif, publié sous la direction de Simon Langlois, portant sur le processus de construction de l'identité nationale dans l'Amérique française, les auteurs, s'inspirant des thèses de F. Dumont, retiennent quatre principaux facteurs oeuvrant à l'édification d'une référence identitaire commune : les discours idéologiques, l'historiographie, la littérature et la langue. Cf. Simon Langlois (sous la dir.) 1995 - *Identité et culture nationales. L'Amérique française en mutation* - Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

comme nous le suggère le sociologue québécois Fernand Dumont, nous rallier à une conception ouverte de l'histoire et de l'influence du contexte sociétal sur les formes des représentations collectives :

« *Ne cherchons pas là quelque déterminisme, comme si les conditions nouvelles produisaient automatiquement une référence inédite. Ces conditions n'ouvrent qu'une béance ; elles font appel à des modes collectifs d'interprétation différents des coutumes* »¹¹.

En effet, si les diverses formes de nationalisme historiquement observables peuvent apparaître, à certains égards, comme le fruit d'un déterminisme historique et social¹², ils sous-tendent des visions politiques qui sont de véritables projets de transformation, voire de conservation, sociale. Cela nous conduit à préférer la notion d'*orientation* afin de qualifier l'influence du contexte sociétal sur les représentations, plutôt que celle de *détermination*, puisque cela permet de reconnaître à l'acteur social

¹¹ Fernand Dumont, op. cit., p.343. Une précision importante s'impose ici. Si nous rejetons le pur déterminisme du contexte sociétal sur le *contenu* de la représentation de la collectivité politique symbolique, nous pouvons cependant reconnaître l'incidence de la configuration sociale sur la *forme* de la représentation. En effet, tel que le soulignent Gilles Bourque et Jules Duchastel, toute société se dote d'un ordre symbolique supérieur, qu'ils nomment la représentation du monde, et qui peut se définir « *comme la matrice générale à partir de laquelle la société humaine et la pratique des acteurs sociaux sont représentées et interprétées* ». (Cf. Gilles Bourque et Jules Duchastel 1995 - «Texte, discours et idéologie(s)» - in : *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°73, p.607.) Cette représentation du monde permet de répondre à la quête de sens qui, de tout temps, a tourmenté les hommes, en résolvant la question fondamentale de l'existence. Cependant, si cette fonction symbolique est universelle, la forme selon laquelle elle va s'actualiser au cours de l'histoire humaine ne l'est pas. Les auteurs distinguent trois formes de représentation du monde : le mythe, la religion et l'idéologie. Ces formes se sont succédées dans l'espace et dans le temps, mais elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Elles peuvent ainsi cohabiter, sous des formes spécifiques, à des moments historiques et en des lieux précis. Bourque et Duchastel articulent ces trois formes de représentation du monde avec le mode de reproduction sociale propre à chaque société qui les formule. Donc, si le mythe est la forme de représentation du monde des sociétés archaïques, la religion est celle des sociétés traditionnelles et l'idéologie celle des sociétés modernes. Chacune de ces formes de représentation du monde apporte une réponse particulière aux six principales dimensions qui lui sont constitutives, à savoir la fondation du social, le temps, l'espace, la nature, les rapports sociaux et l'intellection de la pratique. Ainsi, le mythe, la religion et l'idéologie ont pour fonction commune de constituer un horizon objectif afin d'orienter les conduites des hommes et de surmonter l'indétermination de l'histoire. Les trois se distinguent cependant. Alors que le mythe entend remonter à l'origine des actions afin de prescrire les conduites selon une éternelle reproduction de la pratique figée dans un rituel, que la religion règle les pratiques selon une tradition se référant à un au-delà transcendant et déterminant, les idéologies adoptent une perspective plus dynamique en prenant conscience de leur caractère construit. Alors que le mythe supposait un discours figé sur les origines, que la religion se fondait sur un discours articulé autour de la tradition, mais susceptible d'une exégèse rendue possible par le développement d'une rationalité fondée sur la connaissance théologique, l'idéologie suppose l'histoire, au sens moderne, qui serait à la fois destruction et construction du sujet historique et de l'idéologie. Avec la substitution de l'idéologie au mythe et à la religion, comme forme dominante de la représentation du monde, la société devient production. Alors que le mythe et la religion supposaient une extrême détermination (stricte dans le cas du mythe, et plus relative dans le cas de la religion du fait de la possible exégèse conçue comme la forme originelle de l'herméneutique) du sujet historique (individuel ou collectif), l'idéologie suppose une introdétermination. Ainsi, le passage des deux premières formes de représentation du monde à la troisième qui est l'idéologie, a supposé que le sujet se reconnaisse comme individu, c'est-à-dire qu'il prenne ses distances par rapport aux rôles sociaux qui s'imposaient, jadis, à lui. Cette transition s'inscrit donc dans le passage à la modernité. Elle nous permet d'identifier les trois dimensions constitutives de l'idéologie que sont l'historicité, la subjectivité et la rationalité, dimensions qui se trouvent en filigrane du projet rationaliste des Lumières.

¹² Selon la perspective du déterminisme historico-social de la pensée développée par Karl Mannheim. Cf. K. Mannheim 1956 - *Idéologie et utopie* – Paris : Marcel Rivière.

une certaine capacité d'intervention dans le processus de construction de son identité, ouvrant ainsi la voie théorique à l'exploration de stratégies identitaires¹³.

L'histoire du concept de nation nous révèle que celui-ci oscille entre deux formulations, les deux idées modernes de nation¹⁴ que Meinecke¹⁵ a opposées sous les termes de *nation politique* et de *nation culturelle*, la première renvoyant à une conception civique et la seconde à une conception ethnique de la collectivité politique symbolique. Dès lors, le nationalisme, qui va actualiser sous une forme discursive la représentation officielle de la nation, va ainsi inexorablement s'inscrire au sein de ce clivage idéal et ce, en fonction de la perception du contexte sociétal et du projet socio-politique qui va en découler. L'ambivalence fondamentale de l'appellation collective de Québécois, écartelée entre deux définitions contradictoires, l'une politique et l'autre culturelle, vient confirmer le fait que le cas du Québec n'échappe pas à cette règle. Pencher vers l'un ou l'autre modèle n'est pas sans conséquences politiques. En effet, agissant comme un instrument de clôture sociale, pour reprendre la formule de Brubaker¹⁶, la nation circonscrit, les limites d'une collectivité politique procurant à ceux qui en font partie une relation privilégiée avec l'État¹⁷. Source de pouvoir et de puissance¹⁸, la définition de la nation, de ses composantes et de ses frontières, revêt donc une importance capitale dans la modernité politique.

Alors que le nationalisme politique, mettant de l'avant une conception civique de la nation, tend à favoriser une approche inclusive de la collectivité politique, le nationalisme culturel, articulé autour

¹³ Carmel Camilleri (et al.) 1990 - *Stratégies identitaires* – Paris : PUF. Voir aussi les riches intuitions dans Claude Lévi-Strauss (sous la dir.) 1983 - *L'identité* – Paris : PUF, et Pierre Tap (sous la dir.) 1980 - *Identités collectives et changements sociaux* – Toulouse : Privat.

¹⁴ Cette distinction, désormais classique, que Krzysztof Pomian schématise d'une manière originale qui facilite la compréhension, est reprise par nombre d'auteurs, notamment et de manière non exhaustive Guy Hermet - « Les deux nations modernes : Herder et Renan » - in : *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, op. cit., pp.115-133 ; Dominique Schnapper 1994 - *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation* – Paris : Gallimard ; Brigitte Krulic 1999 - *La nation. Une idée moderne* – Paris : Ellipses ; Blandine Kriegel, 1996 - « Nations et nationalismes » - in : *Cours de philosophie politique*, Paris : Le Livre de Poche, pp.69-91. K. Pomian distingue en effet d'une part, la conception allemande, celle de Herder, qui est une *conception verticale* de la nation. Selon cette approche, la nation plonge ses racines dans l'ethnie et la culture. En quelque sorte, les communautés primitives (ethnie, tribus, clans, et même famille) prédisposent par avance les individus à l'appartenance à une communauté nationale qui n'apparaît que comme un élargissement à l'époque moderne des vieilles solidarités ancestrales. D'autre part, la conception française, celle de Renan, qui est une *conception horizontale* de la nation. Elle délimite l'espace d'un État, conçu comme une autorité centrale, qui est censé émerger de la volonté exprimée, du choix libre des individus de vivre dans un espace politique qu'ils auraient clairement défini, tout en le légitimant selon une histoire propre, le plus souvent mythique, mais dans tous les cas, indépendamment de tout déterminisme ethnique ou historique. L'individu n'est pas le simple produit de son groupe, selon Renan, il peut lui-même créer son groupe de référence. Krzysztof Pomian 1990 - *L'Europe et ses nations* – Paris : Gallimard.

¹⁵ « *Despite all the obvious reservations that can be made, we can still divide nations into cultural nations and political nations, nations that are primarily based on some jointly experienced cultural heritage and nations that are primarily based on the unifying force of a common political history and constitution.* » Friedrich Meinecke 1970 - *Cosmopolitanism and the National State* – Princeton : Princeton University Press, p.10.

¹⁶ Rogers Brubaker 1997 - *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne* – Paris : Belin.

¹⁷ Jean Leca 1992 - « Nationalité et citoyenneté dans l'Europe des migrations » - in : Jacqueline Costa-Lascoux et Patrick Weill (sous la dir.), *Logiques d'États et migrations*, Paris : Kimé, pp.13-57. Le propos de Leca va bien au-delà de cette assertion, notamment dans le sens d'une subtile articulation entre les concepts de citoyenneté et de nationalité. Ce propos, tout aussi important soit-il, dépasse cependant l'objet que nous entendons traiter ici.

¹⁸ Tel que le souligne Max Weber, « *Le concept de 'nation' nous renvoie constamment à la relation avec la 'puissance' politique. Il est donc évident, si tant est que "national" signifie quelque chose d'unitaire, que ce sera aussi une sorte de passion [Pathos] spécifique. Dans un groupe d'hommes unis par la communauté de langue, de confession religieuse, de mœurs ou de destin, cette passion se liera à l'idée d'une organisation du pouvoir politique déjà existante ou ardemment désirée qui leur soit propre, et elle sera d'autant plus spécifique que l'accent aura été placé davantage sur la 'puissance'* ». Max Weber 1971 - *Économie et société* – Paris : Plon, tome I, p.427.

d'une conception ethnique de la nation, nourrit quant à lui une perception exclusive de celle-ci. Ainsi, si la représentation politique de la nation tend à promouvoir une identité nationale ouverte et inclusive dont l'inspiration universaliste conduit à élargir les frontières du *Nous* à l'ensemble des *Autres*, la représentation culturelle de celle-ci tend à enfermer l'identité nationale dans un particularisme nécessairement exclusif conduisant à ériger une barrière étanche entre *Nous* et les *Autres*.

Nous utiliserons donc les qualificatifs inclusif et exclusif pour caractériser la plus ou moins grande propension de l'identité nationale à repousser les frontières de l'altérité, la plus ou moins grande capacité du Nous à intégrer la différence en son sein.

L'étude historique des représentations officielles de la collectivité politique symbolique dans l'espace québécois nous révèle trois formes de nationalisme qui se sont succédées afin de donner corps à cette collectivité qui se nommait tout d'abord canadienne, puis canadienne-française et enfin québécoise, en fonction des diverses conjonctures politico-institutionnelles et socio-économiques¹⁹.

Le nationalisme canadien

Le nationalisme canadien émerge au début du dix-neuvième siècle au sein d'un peuple fortement majoritaire dans un territoire défini, le Bas-Canada, mais politiquement et économiquement soumis à une minorité conquérante qui s'en distinguait à la fois par l'origine, la langue et la religion. Cette forme de nationalisme fait appel au principe de la souveraineté politique, à l'allégeance nationale volontaire, tout en soutenant les aspirations de la bourgeoisie professionnelle au statut d'élite par le biais d'une prise de contrôle de l'appareil étatique.

Le nationalisme canadien sera l'œuvre d'une élite laïque bas-canadienne en pleine ascension à la fin du dix-huitième siècle, la bourgeoisie de professions libérales. Cette élite profitera de la politique de conciliation-collaboration qui sera imposée par un conquérant obligé de tenir compte de la réalité démographique et géopolitique de la colonie. En effet, aux prises avec les velléités insurrectionnelles manifestées par les Américains dès décembre 1773 (Boston), la métropole ne pouvait qu'être conciliante avec cette colonie tout récemment conquise (1759-1763). L'Acte de Québec de 1774 permit la reconnaissance de certains droits à la population conquise (droits du clergé, accès à l'administration, lois civiles françaises), et l'Acte constitutionnel de 1791, réclamé notamment par les Loyalistes, allait octroyer à la colonie un régime parlementaire. Cependant, ce régime parlementaire demeurait non responsable, ce qui, finalement revenait à ne concéder que peu de pouvoir au parlement élu. Comment aurait-il pu en être autrement puisque la pleine application du régime parlementaire responsable aurait conduit, compte tenu du rapport démographique fortement à l'avantage des Canadiens, à remettre le pouvoir politique au peuple conquis en 1760 !

¹⁹ Nous nous inspirons ici de la taxinomie introduite par Louis Balthazar (1986 - *Bilan du nationalisme au Québec* – Montréal : Hexagone) reprise, en des termes parfois différents mais correspondants aux mêmes coupures historiques, par de nombreux auteurs (Léon Dion 1975 - *Nationalismes et politique au Québec* – Montréal : Hurtubise HMH ; Marcel Rioux 1977 - *La question du Québec* – Montréal : Parti pris ; Gilles Bourque 1970 - *Question nationale et classes sociales au Québec* – Montréal : Parti pris ; Gilles Bourque et Anne Legaré 1979 - *Le Québec. La question nationale* – Paris : Maspero ; Jean-Claude Robert 1975 - *Du Canada français au Québec libre. Histoire d'un mouvement indépendantiste* – Paris : Flammarion ; Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (sous la dir.) 1971-1981 - *Idéologies au Canada français* – Québec : Presses de l'Université Laval, 4 vol. ; Denis Monière 1977 - *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours* – Montréal : Québec-Amérique ; Georges Vincentier 1979 - *Une idéologie québécoise. De Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières* - Ville LaSalle : Editions Hurtubise HMH). Nous ne rejetons cependant pas les critiques adressées à cette catégorisation qui, en mettant l'accent sur la forme dominante de nationalisme pour chacune des périodes retenues, tend à estomper les nuances introduites par d'autres formes, non dominantes, mais pourtant bien présentes dans la sphère des représentations sociales. Nous convenons avec Claude Couture (1991 - *Le mythe de la modernisation du Québec. Des années 1930 à la Révolution tranquille* – Montréal : Éditions du Méridien), ainsi que Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin (1994 - *La société libérale duplessiste, 1944-1960* – Montréal : Presses de l'Université de Montréal,) que la seconde période, tout comme les autres d'ailleurs, ne se caractérise pas véritablement par un *monolithisme idéologique* comme peut le suggérer la terminologie retenue. Cependant, la synthèse historique impose quelques simplifications qui ne doivent bien évidemment pas nier la complexité du réel, mais plutôt la réduire afin d'en faciliter la compréhension.

Dans un tel contexte, se développe un nationalisme qui apparaît essentiellement politique puisqu'il vise l'émergence d'une nation canadienne qui maîtriserait ses institutions politiques au sein d'un cadre territorial bien défini, le Bas-Canada. Sa revendication fondamentale est la pleine application des principes du parlementarisme britannique dans la colonie, la démocratie représentative et la loi de la majorité. En ce sens, les institutions politiques apparaissent comme le moyen d'une émancipation collective pour ce groupe marginalisé sur le plan économique mais majoritaire démographiquement. Conformément à son caractère politique, le nationalisme canadien se fonde sur une conception inclusive de la nation, ce qui amènera des Anglophones (Stuart, Neilson, Brown) à gonfler les rangs des Patriotes, ces activistes qui, devant l'inertie du pouvoir colonial à accéder aux demandes de réformes des institutions, commencent à envisager, à la fin des années 1820, une solution plus radicale à l'imbroglio. Cette revendication nationaliste sera étouffée par les défaites des rébellions de 1837-38 et la politique assimilationniste du Rapport Durham qui s'en suivit.

Nous pouvons rassembler en trois points les caractéristiques majeures du nationalisme canadien tel qu'il se manifesta dans le discours officiel des Patriotes du Bas-Canada pendant le premier tiers du dix-neuvième siècle. Il s'adresse tout d'abord à un groupe majoritaire dans un cadre provincial. Ce groupe se rassemble autour d'une identité nationale commune qui s'impose d'elle-même du fait du rapport démographique et qui demeure ouverte à ceux qui décident de se rallier aux aspirations politiques de cette collectivité issue de la souche de peuplement français d'Amérique du Nord. Ce nationalisme inclusif est aussi politique en ce qu'il vise le contrôle de l'appareil étatique, des institutions parlementaires, et la pleine application des principes de la démocratie représentative par et pour cette collectivité, la nation canadienne, dans le cadre territorial provincial du Bas-Canada. Enfin, ce nationalisme visant l'affirmation de la nation canadienne par l'appropriation du pouvoir étatique a pu recourir à la violence des armes quand les voies du réformisme et de la négociation furent plongées dans l'impasse.

Le nationalisme canadien-français

Le nationalisme canadien-français apparaît au lendemain des échecs successifs des rébellions de 1837-38, au sein d'une population n'ayant pu faire siennes les institutions politiques et se trouvant désormais en situation de minorité au sein d'un ensemble territorial plus vaste, le Canada Uni (par l'Acte d'Union de 1840) qui deviendra la fédération canadienne en 1867. Ce nationalisme, qui tend à confondre nation et ethnie, se définit autour de critères culturels et surtout en dehors d'un État proprement national. Ne pouvant plus aspirer à une émancipation collective par le biais du contrôle des institutions démocratiques représentatives du fait de son nouveau statut de minorité, la nation canadienne-française se réfugie dans la *survivance* en se concentrant sur la recherche de moyens lui assurant la préservation de ses caractéristiques culturelles.

En effet, la perte du contrôle des institutions parlementaires va conduire ceux qui se nomment désormais les Canadiens-français à dissocier le nationalisme du libéralisme car, ne pouvant plus former une majorité au Parlement, ils ne peuvent plus se fonder sur lui pour défendre leur nationalité. Le temps n'est donc plus à la confrontation, mais bien à la collaboration bienveillante avec l'autorité coloniale et l'autre composante de la population d'un pays unifié qui tend de plus en plus à s'affirmer du fait de l'abandon de la politique mercantiliste par la métropole et l'octroi du gouvernement responsable. Conformément à l'analyse développée par Max Weber au sujet des Suisses, des Belges, des Luxembourgeois et des Liechtensteinois, les Canadiens-français semblent former une unité politique « neutralisée » dans le sens où ils renoncent consciemment à toute position de puissance, n'ayant pas les moyens d'une telle politique. Selon cette perspective, le sentiment de communauté ne peut pas être motivé par la chose politique commune, mais plutôt par l'attachement à des coutumes perçues comme particulières qu'il s'agit de préserver en opérant des compromis politiques et notamment l'abandon d'une partie de la souveraineté nationale jadis au centre de la revendication²⁰.

²⁰ C'est ainsi que Max Weber pouvait analyser l'allégeance des Canadiens-français à la communauté politique canadienne au début du vingtième siècle comme le moyen de préserver sa particularité culturelle en se plaçant sous la protection du Canada contre l'expansionnisme culturel américain, « *De nos jours, pareillement, la loyauté des Canadiens-français à l'égard de la communauté politique anglaise est conditionnée avant tout par*

Cet essor du nationalisme canadien-français au lendemain de l'échec du mouvement patriote, va de pair avec l'emprise grandissante du pouvoir de l'église sur la société Canadienne-française. L'Église obtient la reconnaissance de son statut légal en 1839 et va enfin pouvoir étendre ses responsabilités en matière de santé et d'instruction publique. Cette forme culturelle, voire ethnique, de nationalisme perdurera jusqu'au milieu du vingtième siècle empruntant diverses formes et embrassant différentes options politiques au gré des transformations sociales inéluctables dans ce pays en voie de modernisation.

Cependant, malgré les divergences manifestes quant au cadre institutionnel et politique permettant d'assurer la survivance de ce groupe canadien-français défini sur une base ethnique et culturelle (apolitisme radical, théocratie, fédéralisme bi ethnique ou corporatisme) nous pouvons déceler diverses caractéristiques spécifiques du nationalisme canadien-français. Il s'applique tout d'abord à une population particulière endossant le statut de minorité au sein d'un vaste ensemble territorial, le Canada. Ce groupe se rassemble autour d'une identité nationale définie de manière culturelle sinon ethnique, structurée autour de la langue française, de la religion catholique et d'une tradition filiale héritée de la Nouvelle-France. Ce nationalisme exclusif se situe en marge du politique dans le sens où ce n'est pas la conquête et l'appropriation de l'appareil étatique qui se trouve au centre de ses préoccupations mais bien la préservation du particularisme culturel canadien-français. Cette forme de nationalisme, si elle ne fut pas fondamentalement apolitique, n'en demeure pas moins, à quelques rares exceptions près, politiquement neutralisée. Enfin, cette forme de nationalisme, même si elle a pu conduire à des effusions de violence et de contestation, notamment lors de la pendaison de Louis Riel en 1885, l'homme révolté à la tête des Métis du Manitoba, ou des crises de la conscription en 1917 et 1942, n'a pas engendré de poussées insurrectionnelles contre l'autorité politique en place.

Le nationalisme québécois

La prise du pouvoir provincial par les libéraux de Jean Lesage, le 22 juin 1960, marque l'avènement de la Révolution tranquille au Québec. Dès lors peut se déployer dans toutes ses dimensions le nationalisme québécois conjointement au développement de l'étatisme et de la sécularisation dans le cadre provincial. L'avènement du nationalisme québécois a conduit à la construction théorique d'une représentation de la nation québécoise politique et inclusive venant légitimer l'action interventionniste d'un État provincial proprement national qui prenait en charge l'affirmation et l'épanouissement de cette communauté politique particulière. Or cette adéquation entre la société, la nation et l'État dans le cadre québécois semble bien fragile au regard des deux problématiques fondamentales auxquelles se trouve actuellement confronté le nationalisme québécois : d'une part la remise en cause de la légitimité de l'État dans le contexte actuel de mondialisation conduisant à la constitution de blocs économiques régionaux (ALENA, ZLEA) ; d'autre part le déficit de représentativité sociale de la nation québécoise. Sans État conçu comme moyen d'action collective et incapable de rassembler en une même identité nationale la pluralité sociale québécoise, la nation québécoise se trouve confrontée à un défi de taille.

Ainsi, le nationalisme québécois nous semble se rapprocher du nationalisme canadien tout en s'opposant au nationalisme canadien-français, en ce qu'il se présente sous une forme politique et inclusive. Le nationalisme québécois se présente comme un projet émancipateur orienté vers l'appropriation du pouvoir étatique pour un peuple majoritaire sur un territoire spécifique, le Québec. Cette revendication politique, qui s'est déclinée sous différentes formules d'accommodements

une profonde antipathie envers les conditions structurelles économiques et sociales et les mœurs des États-Unis voisins ; en comparaison, le fait d'appartenir au Canada prend la valeur d'une garantie des caractères traditionnels. » Max Weber 1995 - Économie et société – Paris : Plon, coll. Agora, tome II, p.143. Remarquons cependant que si l'argument de fond nous paraît éminemment pertinent pour notre objet, un groupe minoritaire cherche protection auprès d'un plus puissant afin de pérenniser son particularisme culturel, les motifs évoqués semblent plus douteux. En effet, le rejet du matérialisme américain nourrissait l'idéologie cléricale de l'époque, cependant, quelques années plus tôt, alors que les Patriotes se trouvaient confrontés au refus de la métropole britannique d'accéder à leurs revendications politiques, ils se sont tournés, en vain, vers les États-Unis dont le système fédéral leur apparaissait plus à même de garantir leur particularisme. Ainsi, l'aversion envers les mœurs américaines résulte moins d'une profonde antipathie que d'un choix idéologique lié à un contexte historico-social précis.

institutionnels (autonomisme, souverainisme et indépendantisme), a aussi été radicalisée par un mouvement d'action violente organisée, prenant la forme du terrorisme, avec le FLQ. Cependant le contexte sociétal de la fin du vingtième siècle est bien différent de celui du début du dix-huitième. Le rôle de l'État a considérablement évolué tout comme le pluralisme social et surtout sa perception en des termes désormais positifs. De plus, même s'il entend se construire en s'opposant au nationalisme canadien-français, le nationalisme québécois ne peut nier l'incidence de cette forme de la représentation nationale qui a modelé pendant plus d'un siècle l'identité canadienne-française en des termes essentiellement culturels et ethniques. Le passage de la figure du Canadien-français au Québécois ne peut pas se faire brusquement et sans heurts.

Ces trois nationalismes, canadien, canadien-français et québécois se situent tous sur un continuum dont les extrémités sont les deux types idéaux formés par les nationalismes inclusif et exclusif.

Le nationalisme canadien, celui qui se manifesta au Bas-Canada durant la première moitié du dix-neuvième siècle, est celui qui nous apparaît le plus proche du pôle du nationalisme inclusif. La force démographique et la maîtrise des institutions représentatives dans un territoire conçu en termes de patrie, ainsi que la rivalité envers un pouvoir politique impérial et mercantiliste, semblent avoir stimulé cette conception inclusive de la collectivité politique qui tentait, dans cette période d'exaltation romantique, de s'ériger autour de l'idéal de liberté en s'octroyant le pouvoir politique, quitte à ce que cela se fasse par la force des armes.

Le nationalisme canadien-français, qui domina la représentation officielle de la collectivité politique symbolique durant plus d'un siècle, de 1840 à 1960, nous apparaît quant à lui très proche du pôle exclusif. L'échec des rébellions des Patriotes et l'endossement du statut de minoritaire à la fois au sein des institutions politiques que d'un territoire en expansion a conduit à la neutralisation de la communauté politique canadienne-française préférant se décharger de sa puissance politique potentielle, qui n'avait pu aboutir durant la phase de revendication précédente, pour se réfugier dans une exaltation culturelle de son identité nationale en termes religieux, linguistiques et filiaux afin d'en assurer sa pérennité.

Le nationalisme québécois qui se manifeste depuis le début des années 1960 se situe pour sa part à mi-chemin entre les deux représentations officielles de la nation qui l'ont précédé. Alors qu'il entend renouer avec la prétention inclusive qui caractérisait le nationalisme canadien, et ce, dans le cadre de la province de Québec en tirant les rênes de l'appareil étatique provincial, il ne peut faire l'économie des tentations exclusives qui ont si longtemps monopolisé le champ de la représentation de la communauté nationale.

Il semblerait donc que la conscience de former un groupe majoritaire au sein d'un territoire défini et pourvu d'un appareil étatique, même aux pouvoirs réduits, conduise à la formulation d'un nationalisme plutôt inclusif. Il convient cependant de ne pas négliger l'influence de la mémoire des représentations officielles antérieures. Le cas du nationalisme québécois est là pour nous le rappeler puisque dans un contexte proche de celui qui prévalait au début du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire une population qui se représente comme une nation majoritaire dans un territoire précis où elle dispose d'un pouvoir politique limité, le nationalisme se manifeste sous une forme sensiblement différente. Cette constatation nous conduit à nous méfier des théories qui du passé entendent faire table rase, mais aussi à considérer avec intérêt l'influence des représentations dans la pratique des acteurs sociaux.

II. Affirmation du sentiment national dans le Québec actuel

Nous définissons le sentiment national comme *une représentation subjective de la nation fondée sur un rapport singulier au monde qui se développe dans l'expérience individuelle et qui ne nourrit aucun projet de transformation sociale, tout au plus des opinions particulières sur ce que devrait être la société*. Cet ordre de représentation est plus difficile à saisir que le précédent. En effet, il se présente sous la forme d'un discours diffus, souvent peu réfléchi, et surtout non formellement publicisé. Il ne peut donc être saisi qu'à sa source essentiellement orale auprès des producteurs de ce discours ordinaire.

Nous avons ainsi mené une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de cinquante-huit individus, constitué selon la méthode *boule de neige*, entre juin 1999 et juin 2001, majoritairement dans la région montréalaise, mais aussi dans les Laurentides et dans la région du

Saguenay. Nous avons, de plus, ajouté à notre corpus un entretien réalisé durant le mois de juillet 1997 à Sainte-Rose du Nord. La retranscription de l'ensemble des propos recueillis sous forme de discours, totalisant un peu plus d'une quarantaine d'heures d'entretiens, nous a procuré un corpus de près de 200 000 mots que nous avons choisi de traiter en recourant à l'analyse de texte par ordinateur selon une tradition développée depuis le début des années quatre-vingt au sein du Centre d'Analyse de Texte par Ordinateur (Centre ATO) et du Groupe de Recherche en Analyse du Discours Politique (GRADiP) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Cependant, alors que ces chercheurs s'appliquent à analyser la dimension socio-sémantique du discours politique à partir d'importantes bases de données textuelles (notamment grâce au logiciel *SATO*), nous nous sommes restreints à l'analyse thématique du discours ordinaire à partir d'un corpus réduit. Le logiciel *Nvivo* nous est apparu comme l'outil adéquat afin de traiter l'ensemble du corpus recueilli²¹. C'est à partir de la méthode de traitement des données qualitatives assisté par ordinateur, consistant en une segmentation/recomposition thématique de l'ensemble des propos épars recueillis, que nous avons construit nos typologies, de l'identité québécoise tout d'abord, du sentiment national ensuite, tels qu'ils se manifestent dans le Québec actuel.

L'étude transversale de notre corpus nous a permis d'isoler cinq grands ensembles de propos relatifs à l'identité québécoise : les caractéristiques de l'identité québécoise, la nature de cette identité, les attitudes face à cette identité, les attitudes face à l'élite politique entendant faire la promotion de cette identité et enfin les différents projets politiques soutenus par les interrogés.

L'analyse du discours ordinaire relatif aux caractéristiques de l'identité québécoise nous a permis de mettre en évidence cinq principaux critères identitaires (langue, culture, origine, territoire, appartenance) que nous pouvons répartir en deux ensembles distincts, d'une part les critères déterministes et d'autre part les critères volontaristes. Par critères déterministes, nous comprenons toutes les caractéristiques identitaires qui s'imposent à l'individu indépendamment de sa volonté. Par critères volontaristes, nous entendons toutes les caractéristiques auxquelles l'individu peut adhérer afin d'affirmer son allégeance à une identité collective. Dès lors, les critères de la langue, de la culture, de l'origine et du territoire, revêtent l'aspect déterministe puisqu'ils mettent de l'avant des références d'ordre objectif afin de préciser les contours de l'identité québécoise. Celui de l'appartenance se situe plutôt dans la catégorie volontariste en ce qu'il mobilise des arguments d'ordre subjectif. De plus, nous pouvons distinguer à l'intérieur de la catégorie des critères déterministes, ceux conduisant à une perception exclusive de l'identité (la langue, la culture et l'origine) et ceux optant pour une perception plus inclusive (le territoire). Il est encore possible de raffiner cette taxinomie en dissociant au sein des caractéristiques déterministes et exclusives un pôle radical, regroupant les types d'opinions de l'unilinguisme strict, de la culture spécifique et de la filiation unique, et un pôle modéré contenant les types de l'unilinguisme officiel, du biculturalisme et de la filiation multiple.

Nous pouvons ainsi, à partir des propos recueillis sur les caractéristiques identitaires, construire une typologie de l'identité québécoise. Nous identifions quatre types idéaux permettant de rendre compte des multiples facettes de l'identité québécoise :

- Le Québécois de souche : Nous regroupons sous cette appellation l'ensemble des propos mobilisant des arguments déterministes, exclusifs et radicaux afin de définir l'identité québécoise. Il s'agit d'une définition ethnique puisque celle-ci se construit autour du postulat de la primauté du groupe humain comme fondement de l'identité. C'est une définition ethnique et radicale de l'identité québécoise parce qu'elle se rapporte à un groupe particulier clairement identifié se caractérisant par l'unilinguisme francophone strict, une culture spécifique, à prédominance traditionnelle, et une filiation unique. Elle tend de plus à concevoir le territoire comme sa patrie, là où elle plonge ses racines. Ce type idéal du Québécois de souche incarne

²¹ *Nvivo* se présente comme un logiciel d'analyse de données non structurées (telles que les entrevues) permettant d'aboutir à une catégorisation thématique précise d'un corpus relativement important. Il permet en effet d'effectuer une catégorisation progressive qui s'affine sans cesse dans un jeu d'aller et retour continu entre le texte et les catégories posées par l'analyste et qui en émergent. C'est ce caractère itératif de l'analyse, que facilite l'utilisation de l'outil informatique, qui permet de percevoir nos données comme le lieu d'élaboration du sens que nous entendons saisir et non pas comme une source de validation empirique d'un sens hypothétique construit théoriquement au préalable.

une conception foncièrement fermée de l'identité collective québécoise puisqu'elle exalte l'homogénéité et rejette toute forme de manifestation d'une quelconque différence de langue, de culture ou d'origine en son sein. Sept de nos interrogés tendent vers ce type identitaire.

- Le Québécois tolérant : Cette appellation rassemble les points de vue déterministes, exclusifs et modérés sur l'identité québécoise. Cette définition de l'identité québécoise demeure ethnique, mais elle apparaît modérée en ce qu'elle met de l'avant une position concordataire. Elle va opter pour l'unilinguisme officiel, le biculturalisme ou la spécificité culturelle à prédominance moderne et la filiation multiple. Ce type idéal du Québécois moderne incarne une conception ouverte de l'identité collective québécoise, mais structurée autour d'un noyau de culture francophone. Ainsi, l'identité collective québécoise mise ici de l'avant ne se cristallise plus sur un groupe spécifique, exclusif de tout autre. Elle a plutôt tendance à mettre l'accent sur un processus d'intégration des différences, qui tendent de plus en plus à se manifester au sein de nos sociétés modernes et plus spécifiquement dans la société québécoise, autour d'un noyau identitaire particulier. Trente-neuf personnes consultées nous apparaissent proches de ce type identitaire.
- Le Québécois civique : Celui-ci illustre la position définissant l'identité québécoise à partir de critères déterministes et inclusifs. Nous sommes ici en présence d'une définition territoriale puisque se trouve affirmée la primauté du lieu physique comme source de l'identité collective. C'est le territoire, en tant que cadre géographique, qui confère à ses résidents une caractéristique identitaire particulière, ainsi que nous avons pu le voir précédemment lors de l'analyse du type d'opinion du territoire comme cadre géographique. Cette définition identitaire va rejeter l'argumentation ethnique en adoptant les types d'opinion de la non-spécificité linguistique, culturelle et d'origine. Ce type idéal du Québécois civique incarne une conception essentiellement ouverte de l'identité collective québécoise faisant de la citoyenneté territoriale la source du lien social au-delà de toute considération ethnique (langue, culture, origine). Douze personnes de notre échantillon convergent vers ce type civique.
- Le Québécois de conviction : Ce terme incarne l'opinion définissant l'identité québécoise selon le critère volontariste. Cette définition identitaire se construit autour du postulat selon lequel toute personne peut adhérer à cette identité collective québécoise si elle en exprime la volonté. Cette allégeance peut se manifester de diverses manières, que ce soit par l'attachement au territoire, l'adhésion à la culture commune, la participation au projet social ou encore l'adhésion au projet politique. Ce type idéal du Québécois de conviction, en ce qu'il insiste sur le rapport qui va s'établir entre l'individu, le groupe et le territoire au sein desquels il souhaite s'insérer, incarne une conception foncièrement inclusive et ouverte de l'identité collective, voire contractuelle. Ce type identitaire ne semble s'appliquer qu'à un seul de nos interrogés.

Ces diverses facettes de l'identité québécoise que nous avons présentées de manière théorique par cette typologie ne peuvent cependant pas nous renseigner sur les diverses formes du sentiment national. En effet, l'identité collective cernée jusqu'alors n'est pas une identité nationale. Elle ne peut le devenir que si elle est mise en rapport avec des considérations politiques. En effet, attribuer le caractère national à une collectivité revient à lui reconnaître le droit à la pleine jouissance de la puissance politique. Dans le cas des nations sans État, c'est-à-dire des collectivités nationales dénuées de toute organisation politique légitime leur assurant un développement auto-centré dans un cadre territorial défini, cela revient à revendiquer des pouvoirs politiques accrus pour elles-mêmes²². Il convient dès lors de s'interroger sur les motivations qui commandent cette transfiguration de l'identité collective sous une forme nationale. Revendiquer plus de pouvoir pour sa collectivité, c'est admettre

²² « *By 'nations without states' I refer to nations which, in spite of having their territories included within the boundaries of one or more states maintain a separate sense of national identity generally based upon a common culture, history, attachment to a particular territory and the explicit wish to rule themselves* ». Montserrat Guibernau 2000 - « Nationalism and Intellectuals in Nations without States : the Catalan Case » - in: *Political Studies*, vol.48, p.990.

que, dans l'état actuel des choses, celle-ci ne possède pas tous les moyens lui permettant de s'épanouir pleinement, c'est reconnaître que cette identité est brimée dans son développement, voire menacée. En posant la question de la perception de la nature de cette identité québécoise, des attitudes face à cette identité, des attitudes face à l'élite politique entendant faire la promotion de cette identité et enfin des différents projets politiques soutenus par les interrogés, en combinant les données recueillies avec celles relatives aux caractéristiques de l'identité québécoise et en mettant en évidence les logiques argumentatives de nos interrogés (en considérant notre corpus non comme un discours global et indifférencié, mais comme un ensemble de discours individuels), nous avons identifié trois types de sentiment national :

- Le sentiment national fermé : Ce premier type de sentiment national se fonde sur le type identitaire du Québécois de souche, c'est-à-dire qu'il met de l'avant des critères déterministes, exclusifs et radicaux afin de cerner les contours de cette identité québécoise, que ce soit l'unilinguisme francophone strict, la spécificité culturelle québécoise à prédominance traditionnelle, l'origine unique, et considère le territoire québécois comme une patrie, la terre des ancêtres. Cette identité collective exclusive et fermée, puisqu'elle rejette toute forme de reconnaissance d'une quelconque différence de langue, de culture ou d'origine en son sein, est considérée comme menacée. Cette menace est principalement externe, elle est le fait, soit du monde anglophone qui l'englobe et qui fait planer sur elle le spectre de l'assimilation, soit de l'immigration allophone qui la mine en son sein de par la fragmentation que sa présence engendre. Une variante mineure de cette argumentation tend à percevoir l'origine de la menace non dans un danger externe, mais dans la fragilité intrinsèque de cette identité. Celle-ci trouve son origine dans le complexe identitaire du dominé, du colonisé, du soumis, qui grève la capacité d'affirmation de cette collectivité. Compte tenu de ce contexte menaçant, il convient de se mobiliser afin d'assurer la défense de cette identité en péril. Cette mobilisation s'articule essentiellement autour de la protection de la langue française et de la culture québécoise dont elle est le support. Cette mobilisation se présente comme une défense farouche des caractères linguistiques et culturels, s'appuyant souvent sur des réactions émotionnelles comme la peur ou le racisme. Elle se traduit par l'entretien d'une rivalité irréductible avec les anglophones ainsi qu'une mise à distance des immigrants et des autochtones, voire une volonté d'assimilation, principalement des immigrants, qui conduirait à les tolérer sur le territoire sans pour autant les inclure dans l'identité collective. Cette mobilisation identitaire passe nécessairement par le soutien accordé à l'élite politique nationaliste qui apparaît à la fois comme l'initiatrice du mouvement et le fer de lance actuel de la défense de *La Cause*. Ce soutien manifeste accordé à l'élite nationaliste se prolonge par la promotion de la solution politique que celle-ci met de l'avant, la souveraineté ou l'indépendance. Cette solution apparaît comme la seule alternative possible afin de garantir l'affirmation et la pérennité de la nation québécoise en cette terre d'Amérique.
- Le sentiment national ouvert : Ce second type de sentiment national se fonde sur le type identitaire du Québécois tolérant. Il mobilise ainsi des critères déterministes, exclusifs et modérés, tels que l'unilinguisme officiel, le biculturalisme ou la spécificité culturelle québécoise à prédominance moderne et la filiation multiple, pour définir l'identité collective québécoise. Cette identité collective demeure donc exclusive, puisqu'elle se construit autour d'un noyau de culture francophone, mais aussi ouverte, en ce qu'elle suppose un processus d'intégration, et non d'assimilation, permettant la reconnaissance de certains particularismes en son sein si ceux-ci ne portent pas atteinte à la culture publique commune francophone. Cette identité exclusive et ouverte est principalement considérée comme faisant l'objet d'une menace externe due à l'environnement au sein duquel elle évolue. Ce danger se décline sous les traits à la fois de l'assimilation au monde anglophone et de la fragmentation interne causée par l'immigration. Une variante mineure relative à la perception de la nature de cette identité québécoise exclusive et modérée la considère comme ne faisant l'objet d'aucune menace, soit parce que cette identité est forte, soit parce que son ouverture lui permet de se recomposer en intégrant les particularismes des nouveaux arrivants qui viennent se joindre à cette société. Remarquons cependant que les tenants de cette non-menace identitaire entendent cependant

tous se mobiliser afin d'en assurer sa défense, ce qui n'est pas sans créer un certain paradoxe. Il semblerait en fait que l'affirmation de la non-menace identitaire révèle plutôt une volonté d'afficher sa confiance à l'égard de cette identité, quant à sa force ou sa capacité de recomposition, plus qu'une réelle conviction de son immunité. Cette opinion se fonde sur le raisonnement suivant : l'identité est peut-être menacée dans le contexte où elle se trouve plongée, mais nous préférons adopter une posture optimiste parce que nous croyons en sa capacité de surmonter la crise qui l'affecte. Cette menace, exprimée ou niée, engendre, chez les tenants de ce type de sentiment national, une mobilisation afin de défendre cette identité. Cette mobilisation s'oriente principalement vers la promotion de la culture publique commune francophone. Ce type d'action se fonde sur la protection de cette spécificité québécoise à l'égard du monde anglophone qui l'englobe, que ce soient les États-Unis ou le Canada anglais, sans pour autant aboutir à une politique de confrontation, mais plutôt à une volonté de reconnaissance. Sur le plan interne, cette mobilisation identitaire conduit à promouvoir l'intégration des communautés immigrantes et anglophones autour de la langue française, de valeurs de tolérance et de respect mutuel. Elle conduit aussi, vis-à-vis de la communauté autochtone, soit à une volonté d'intégration, soit à une tendance à la ségrégation bienveillante de manière à les préserver du processus d'acculturation. Cette mobilisation identitaire se double, soit d'un soutien envers l'élite politique nationaliste, selon les mêmes arguments que ceux avancés pour le type précédent, soit d'un rejet de celle-ci. Les cas de rejet sont principalement motivés, soit par le rejet de l'option constitutionnelle mise de l'avant par cette élite dû à des considérations économiques ou à un attachement d'ordre affectif au Canada, soit par une critique du discours de cette élite jugé soit trop radical et exclusif, soit non-mobilisateur, terne et sans grandes convictions, soit par une désaffiliation vis-à-vis du politique en général. Quant aux projets politiques mis de l'avant, l'option souverainiste ou indépendantiste est soutenue de manière prévalente lorsque s'affirme le soutien à l'élite politique, cela vient confirmer la cohérence de la position. Nous retrouvons une variante mineure relative à cette thématique. En effet, certains de nos interrogés peuvent afficher leur soutien à l'égard de l'élite politique puisque celle-ci prend en charge la défense de l'identité collective. Cependant, ce soutien à l'élite ne s'accompagne pas d'une promotion de l'option souverainiste ou indépendantiste. C'est plutôt celle du fédéralisme renouvelé qui est mis de l'avant. Cette apparente contradiction repose sur des considérations d'ordre économique qui justifient le maintien de la province au sein de la fédération canadienne, auxquelles se trouve conjuguée la nécessité de conserver une élite politique nationaliste et virulente au Québec, de manière à protéger les droits acquis, voire à en obtenir d'autres. Dans les cas de rejet de l'élite nationaliste, c'est plutôt l'option du fédéralisme renouvelé qui s'impose, voire une variante mineure du statu quo. Cette position confirme le rejet de l'élite, et se présente comme une volonté de manifester son mécontentement à l'égard de celle-ci en se rangeant dans le camp opposé. Des craintes économiques peuvent aussi renforcer cette attitude critique. Une autre variante mineure, mettant en parallèle au sein de la même logique argumentative le rejet de l'élite politique nationaliste et le soutien au projet politique souverainiste ou indépendantiste, émerge de notre corpus. Cette attitude manifeste un profond sentiment national puisqu'il conduit à soutenir le projet politique soutenu par l'élite malgré le rejet de celle-ci. Ainsi, les tenants de cette attitude perçoivent la souveraineté ou l'indépendance comme l'unique solution permettant l'affirmation de la nation québécoise et ils défendront cette option sans pour autant se soucier du discours de l'élite nationaliste qui entend réaliser ce projet.

- Le sentiment national critique : Comme le précédent, ce troisième type de sentiment national se fonde sur le type identitaire du Québécois tolérant. Il repose donc sur une conception déterministe, exclusive et modérée de l'identité québécoise. Ce type place lui aussi l'impératif de promotion de la culture publique commune francophone au centre de son projet d'affirmation nationale. Cette identité québécoise exclusive et ouverte apparaît, elle aussi, menacée par l'influence de son environnement, que ce soit sur le plan externe à la société québécoise (risque d'assimilation) ou sur le plan interne (risque de fragmentation). La différence fondamentale avec le type précédent réside dans l'attitude affichée face à cette identité menacée. En effet, dans ce cas-ci, la conscience de la menace identitaire n'entraîne

pas de mobilisation afin d'assurer la défense de cette identité, même si s'affirme un sentiment national. Ce paradoxe d'un sentiment national assorti d'une démobilisation identitaire semble s'expliquer par la profonde désaffection à l'égard de l'élite nationaliste et de son discours. En effet, cette attitude s'accompagne d'un rejet catégorique de l'élite politique nationaliste qui se confirme dans la plupart des cas par une adhésion au projet du fédéralisme renouvelé. Lorsque s'affirme malgré tout le soutien à l'option souverainiste ou indépendantiste, celui-ci ne se fonde pas sur l'adhésion au projet de l'élite, mais plutôt sur des convictions profondes d'ordre affectif et vise principalement à sortir la vie politique québécoise de l'ornière dans laquelle elle se trouve plongée. Le rejet de la thématique identitaire comme fondement de l'action politique est motivé par le dépit causé par la prise de conscience de l'inadéquation entre les valeurs mises de l'avant, ou perçues comme telles, par le nationalisme promu par l'élite qui en est le support, et celles qui stimulent leur sentiment national. La critique du discours nationaliste s'articule essentiellement autour de la conception trop exclusive de la collectivité politique construite autour du *Nous* de souche ainsi que de la manière radicale, voire arrogante de la promouvoir. Cette désaffiliation conduit nécessairement à la démobilisation identitaire puisque l'inverse entraîne, même implicitement, le soutien de cette élite. Cette position critique rend ainsi compte de la possible brèche qui peut se manifester entre le nationalisme et le sentiment national, et nous renseigne sur les conséquences de ce décalage sur la mobilisation politique à des fins identitaires. Celui-ci entraîne en effet un retrait vis-à-vis de la thématique identitaire nationale puisque celle-ci semble être le monopole d'une élite politique qui se l'approprie et l'utilise selon une stratégie qui fait l'objet d'un profond rejet. Cette démobilisation identitaire s'accompagne cependant d'une mobilisation autour du thème du changement politique, que ce soit au niveau de la politique provinciale ou du débat constitutionnel. Cette position ne s'accompagne cependant pas d'un projet politique alternatif, elle ne conduit qu'au refus de l'option soutenue par l'élite nationaliste et le ralliement, par dépit, à l'option concurrente du fédéralisme renouvelé.

Conclusion : Identité nationale et mobilisation politique

Particularisme ou universalisme, nous pouvons dès lors concevoir théoriquement les impasses inhérentes à chacune de ces logiques du nationalisme poussées à l'extrême. En effet, les types idéaux, au sens wébérien du terme, du nationalisme inclusif et du nationalisme exclusif semblent tous deux tendre vers la négation de l'objet même qu'ils se proposent d'exprimer sous forme discursive, l'identité nationale. Le nationalisme inclusif, en cherchant à réduire l'altérité par l'assimilation du fait de la prétention universaliste de son modèle, brise la dynamique inhérente à l'identité que nous comprenons comme un processus d'interaction constante entre le pôle de l'identité (le Soi et le Nous) et celui de l'altérité (les Autres) puisqu'il tend à nier ce second pôle, donc participe à la disparition de l'identité par dilution. Le nationalisme exclusif quant à lui, en rejetant complètement l'altérité et en se repliant sur un particularisme défensif, nourri d'un complexe obsidional, en vient à figer l'identité nationale en des traits immuables. Cela conduit à son essentialisation et ainsi à la négation de son caractère évolutif, l'identité devenant ainsi factice et pure idéologie.

Afin de se garder de ces apories, nous pouvons postuler que la réalité se situe plutôt dans un savant dosage entre ces deux pôles de la représentation officielle de la collectivité politique symbolique. Faisons l'hypothèse que la nature du compromis instauré entre particularisme et universalisme soit fonction des stratégies identitaires développées de manière plus ou moins explicite par les acteurs sociaux concernés.

Nous avons démontré ailleurs²³, en nous inspirant d'une proposition de François Chazel²⁴, que l'inadéquation des cadres interprétatifs (représentation ordinaire et représentation officielle de la

²³ Raphaël Canet 2002 - *Du sentiment national au nationalisme : Étude sociologique de la genèse et de l'affirmation de l'identité nationale québécoise* - Thèse de doctorat, Université de Paris IV Sorbonne / Université du Québec à Montréal.

²⁴ François Chazel 1997 - « Les ajustements cognitifs dans les mobilisations collectives : questions ouvertes et hypothèses » - in : Raymond Boudon, Alban Bouvier et François Chazel, *Cognition et Sciences sociales*, Paris : Presses universitaires de France, pp.193-206.

nation) entrave d'autant plus le processus de mobilisation politique que la représentation ordinaire sera orientée vers la recherche d'opportunités et non la défense d'acquis spécifiques (identitaires pour le cas qui nous occupe). Cela nous a conduit à affirmer que le rapport entre nationalisme et sentiment national, entre ces deux formes de représentation de la collectivité politique symbolique, a d'autant plus d'incidence sur la mobilisation politique que le sentiment national se profile sous des termes inclusifs. En effet, dans le sens où la recherche d'opportunités (l'innovation) est un facteur moins mobilisateur que la réaction à la menace, elle ne saurait surmonter une ambivalence du discours officiel qui, d'une part, trahirait la volonté d'engagement des élites et, d'autre part, découragerait le public visé. En revanche, plus le sentiment national est exclusif, moins l'adéquation entre les deux discours n'a d'influence sur la mobilisation politique des acteurs sociaux puisque dans ce cas-là, la force de conviction l'emporte sur l'argumentaire discursif.

Ainsi, la crise de l'identité nationale au Québec, principalement perceptible dans l'inadéquation entre les représentations officielles et ordinaires de la collectivité politique symbolique, n'affecte réellement que la mobilisation des partisans des sentiments nationaux ouverts et critiques, c'est-à-dire ceux qui définissent l'identité québécoise en des termes déterministes, exclusifs et modérés, conformément au type identitaire du Québécois tolérant. Dans un tel contexte, et compte tenu de notre analyse, résoudre cette crise identitaire supposerait un réalignement des cadres interprétatifs. Deux options sont possibles. Soit l'évolution vers un nationalisme québécois cohérent, c'est-à-dire optant pour un discours totalement inclusif afin de réduire l'ambivalence qui le mine. Soit la disparition du sentiment national critique, tout d'abord, puis du sentiment national ouvert qui laisserait ainsi le champ libre à la seule expression d'un sentiment national fermé.

C'est donc l'importance de la cohérence discursive des élites politiques en ce qui a trait à la mobilisation identitaire que révèle cette étude menée à partir du cas québécois. En effet, si le repli sur une identité exclusive et tournée vers le passé est toujours possible, la construction d'une identité inclusive, généreuse et source d'espoirs communs dépend fondamentalement de leur volonté de prendre en compte et de mettre en forme les aspirations populaires qui émanent de sociétés en perpétuelle transformation. Sans se perdre dans la globalité dissolvante de l'universel, c'est le défi de l'ouverture à l'*Autre* que doivent relever les élites politiques dans le contexte actuel de mondialisation / fragmentation. Celles-ci ne sauraient en effet en faire l'économie, sous peine de sombrer dans l'exiguïté mortifère du particularisme extrême. Le contexte sociétal a déjà planté le décor, aux acteurs sociaux désormais de trancher.